

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4079

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association de préfiguration Rhône-Alpes solidaires pour l'organisation du 6° Forum de l'emploi solidaire en Rhône-Alpes à Lyon le 30 novembre 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthelémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4079**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association de préfiguration Rhône-Alpes solidaires pour l'organisation du 6° Forum de l'emploi solidaire en Rhône-Alpes à Lyon le 30 novembre 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association de préfiguration Rhône-Alpes solidaires a été créée récemment à l'initiative de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Rhône-Alpes et de la Région Rhône-Alpes, en préfiguration de la future Agence régionale de promotion de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes.

Les missions poursuivies par l'association sont :

- l'étude de préfiguration de cette Agence régionale,
- de porter différentes actions et animations événementielles pour promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) au niveau régional, et notamment le Forum de l'emploi solidaire.

En conséquence, le Forum régional de l'emploi solidaire en Rhône-Alpes qui est organisé annuellement à Lyon depuis 2008, à l'initiative de la CRESS Rhône-Alpes, sera cette année porté par cette nouvelle association.

Le partenariat établi à cette occasion avec la SCOP La Péniche, l'association Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) et les collectivités publiques, Communauté urbaine de Lyon, Ville de Lyon et Région Rhône-Alpes, est reconduit.

Les objectifs de ce Forum sont de :

- proposer un salon de l'emploi solidaire,
- promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des professionnels et du grand public,
- fédérer et rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur et de les rendre lisibles,
- favoriser la création d'activité sous forme collective,
- développer la rencontre en offre d'emploi et demande d'emploi.

Le 6° Forum régional de l'emploi solidaire en Rhône-Alpes aura lieu le 30 novembre 2013 à Lyon et l'association de préfiguration Rhône-Alpes solidaires sollicite le soutien financier de la Communauté urbaine pour l'organisation de celui-ci.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine a initié une démarche pour développer l'économie sociale et solidaire. En effet, dans un contexte socio économique bouleversé par la crise, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles de santé et d'assurances, banques coopératives, coopératives de production, coopératives d'artisans, coopératives d'acheteurs, coopératives d'activité et d'emploi) ont démontré leur contribution économique au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire. Ils représentent aujourd'hui plus de 12 % des établissements privés et assurent plus de 9 % des emplois salariés en "équivalent temps plein" de l'agglomération lyonnaise, notamment dans le secteur associatif dédié à l'éducation, l'action sociale, la santé ou la culture.

Le soutien de la Communauté urbaine porte en 2013 sur l'animation des structures représentatives de l'économie sociale et solidaire et du plan d'actions élaboré pour s'intégrer aux différentes politiques publiques promues par la Communauté urbaine. Celui-ci s'articule autour de 4 axes :

- favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'actions de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE),
- professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire et structurer les réseaux par le développement de pôles de compétences,
- connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire,
- soutenir des projets d'agglomération, notamment autour de l'habitat coopératif, du commerce équitable ou la création de nouvelles filières économiques.

La Communauté urbaine souhaite soutenir la tenue du Forum de l'emploi solidaire à Lyon, dans la mesure où celui-ci répond à l'objectif de connaissance et de visibilité de ce secteur, et de développement de l'emploi en conséquence.

b) - Compte rendu de l'édition 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-3274 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la CRESS Rhône-Alpes pour l'organisation du 5° Forum de l'emploi solidaire Rhône-Alpes à Lyon.

Celui-ci a accueilli 2 200 visiteurs (1 700 en 2011) et a réuni 41 exposants, représentant les différentes familles de l'économie sociale et solidaire.

15 conférences et ateliers ont été proposés avec 650 participants.

620 offres d'emplois, de stages et de services civiques ont été publiées et les faits marquants de cette édition sont la signature d'une convention sur les emplois d'avenir et l'obtention du label "Lyon, ville équitable et durable" par le Forum.

c) - Programme de l'édition 2013 et plan de financement prévisionnel

L'objectif est de consolider le succès de l'édition 2012 en augmentant le nombre de visiteurs, d'exposants et d'offres d'emploi. Les collectivités locales seront en charge de l'animation du pôle entrepreneurial et un point sur la loi ESS et son volet "reprise d'entreprises par les salariés sous statut coopératif" sera mis en avant.

Budget prévisionnel

Charges	Montant (en € TTC)	Produits	Montant (en € TTC)
communication (outils, plan presse, espaces pub, etc.)	26 408	vente de stands	2 000
organisation (programmation, animations, etc.)	17 580	Région Rhône-Alpes	43 326
webmastering / gestion des inscriptions	11 720	Conseil général de l'Ain	1 000
collecte des offres	17 618	Etat	10 000
aménagement et mobilier	20 000	Ville de Lyon	5 000
divers	3 000	Communauté urbaine de Lyon	20 000
		contributions entreprises ESS et partenaires	15 000
Total	96 326	Total	96 326

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 20 000 € pour l'édition 2013 du Forum, afin de maintenir et d'ancrer cette manifestation sur le territoire de l'agglomération ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'association de préfiguration Rhône-Alpes solidaires pour l'organisation du 6° Forum de l'emploi solidaire en Rhône-Alpes qui se déroulera le 30 novembre 2013 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association de préfiguration Rhône-Alpes solidaires définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.